



**Syndicat Force Ouvrière  
du GPMB**

152, quai de Bacalan 33082 Bordeaux

**Monsieur le Directeur du Grand Port Maritime de Bordeaux  
152, quai de Bacalan  
33082 Bordeaux**

Bassens le 13/03/2018

**Objet : levée de préavis de grève**

Monsieur le Directeur,

Par courrier en date du 15 février 2018, je déposai un préavis de grève dans le cadre de la mise à exécution des dispositions du jugement du tribunal administratif en date du 07/04/2016, la modification de l'utilisation de notre prime de tenue, la rédaction d'un protocole local.

Les discussions engagées ont abouti à des engagements verbaux qui répondent à nos attentes :

- Une note précisera les éléments devant figurer sur les justificatifs d'achat.
- La direction accepte l'idée de la rédaction d'un protocole local conformément au protocole national de 2011. Des dates de réunions préparatoires seront programmées.

Concernant la différenciation salariale ADS / opa, j'ai bien noté que le contexte économique actuel ainsi que la réticence d'une autre organisation syndicale ne permet pas d'honorer cette demande.

Je me félicite du dialogue social mis en œuvre par le secrétariat général et vous informe par la présente de la levée du préavis.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, nos respectueuses salutations.

Le délégué syndical Force Ouvrière  
du GPMB  
Christophe ALMON